

FEE Bat module RENOVE : devenir responsable technique en rénovation

énergétique des logements - Formation préparant à une qualification RGE



Code
formation :
MOD_RENOVE_V1



Durée : 3 jours (21 heures)

Public concerné :

- Chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, salariés des entreprises artisanales du bâtiment, Travaux Publics et activités connexes, demandeurs d'emploi.

Effectif :

- 15 participants au maximum

Prérequis :

- Parler, lire et écrire le français
- Maîtriser les calculs mathématiques de base
- Connaître les fondamentaux techniques de la rénovation.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur habilité par Certibat sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Formation présentielle alternant apports théoriques et exercices d'application issus de cas réels d'entreprises artisanales
- Manipulation d'un logiciel d'évaluation thermique
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- Remise d'une attestation de formation
- Evaluation de la qualité de la formation par le stagiaire à l'issue de l'action
- Évaluation / sanction : pour satisfaire au critère de compétence prévu par le dispositif de qualification RGE, le stagiaire futur responsable technique devra obtenir la note minimum de 24/30 au QCM de contrôle de connaissances proposé à l'issue de la formation.

Bon à savoir : la réussite au QCM n'est qu'un élément à produire avec votre demande de qualification RGE. En cas d'échec, vous pourrez vous présenter à une séance de rattrapage.

Pour choisir la qualification RGE la plus appropriée à votre activité, rapprochez-vous de votre organisation professionnelle.

Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH)
- Connaître et identifier les technologies clés et les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment.
- Dans le cadre d'une approche globale, être en mesure de proposer un projet de rénovation énergétique en s'appuyant sur l'évaluation thermique.

Programme :

■ 1^{er} JOUR : PREH, fonctionnement énergétique d'un bâtiment

- Contexte et enjeux, état du marché et perspective de travaux, éco-conditionnalité et qualification RGE
- Fonctionnement thermique d'un bâtiment, causes des déperditions thermiques, grandeurs et unités de la thermique du bâtiment
- Contexte réglementaire, RT dans l'existant et RT 2012, DPE, aides financières
- Principaux risques associés aux travaux d'amélioration et solutions pour les prévenir.

■ 2^{ème} JOUR : technologies clefs, solutions d'amélioration et leurs interfaces

- Parois opaques et vitrées, menuiseries, ventilation, systèmes de chauffage et d'ECS, rafraîchissement et climatisation, éclairage, régulation
- Pour chacune des technologies abordées : ordres de grandeur des performances de ces produits et de ces procédés, points singuliers incontournables au sein d'un même corps d'état, interfaces possibles entre les travaux menés sur cette technologie et risques de dégradations liées
- Exemples de pathologies et causes associées.

■ 3^{ème} JOUR : appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique

- Importance d'une évaluation thermique à partir de relevés fiables et exhaustifs
- Utilisation, interprétation des résultats et précautions d'usage avec un logiciel d'évaluation thermique
- Scénarios de rénovation et bouquets de travaux efficaces énergétiquement
- Explication du bouquet de travaux à son client et des aides financières mobilisables.

CONTACTEZ-NOUS
EMRE YILDIZ
07 72 39 93 01

ADRESSE :
ECOLE DES COMPETENCES
9 AVENUE DU 8 MAI 1945
69500 BRON

PROCHAINE SESSION :
13-14-15 MAI 2024
9H-17H